

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

## 1. Intitulé du projet

Spécialisation du site SNV en abattage et découpe de canards

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom JOYE

Prénom Philippe

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société Normande de Volailles (SNV)

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Philippe JOYE, directeur usine

RCS / SIRET

4 0 4 4 3 2 7 7 5 0 0 0 4 1

Forme juridique SASU

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
N°1: ICPE - IED	-> Rubrique ICPE n°3641: passage de 100 à 130 t/j (augmentation de +30 t/j, inférieure au seuil d'autorisation de 50 t/j) et Rubrique ICPE n°2221-1: passage de 52 à 72 t/j (augmentation de +20 t/j, supérieur au seuil d'enregistrement de 4 t/j)
N°10: Canalisations et régularisations de des cours d'eau	-> Rubrique IOTA 2.1.5.0: rejet EP, surface totale avec projet de 3,4 ha (>1ha, <20 ha)
N°39: Travaux, constructions...	-> Surface projets cumulés: 1 315 m <sup>2</sup> (inférieur au seuil cas par cas de 10 000 m <sup>2</sup> )
N°26: Stockage et épandage des boues	-> Rubrique IOTA: 2.1.3.0-2: Epandage des boues issues du traitement des eaux usées non modifié : 227 t MS/an (flux matières inférieurs au seuil de 800 t MS/an)

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

D'ici 2020, le site SNV à Château Gontier va connaître des évolutions dans le but de se spécialiser uniquement dans l'abattage et la découpe de canards.

Avant l'arrêt complet de l'abattage des volailles gallinacées prévu en 2020, le site connaîtra une phase transitoire sur quelques mois cumulant l'augmentation de l'activité en canards et le maintien d'une activité limitée en volailles gallinacées.

La situation d'activité maximum pour cette phase transitoire aura lieu sur le mois de décembre 2019.

Afin d'améliorer le flux de circulation sur le site et d'éviter tout croisement entre les camions frigorifiques d'expédition et les camions de transport des animaux vivants à destination du quai de déchargement « vif », SNV est en cours de rachat d'une parcelle avec la société Mix Science, située en limite de propriété ouest. De plus, le rachat de cette parcelle permettra le transfert du stockage de produits chimiques et matériel de maintenance, actuellement situé en sous-sol.

#### 4.2 Objectifs du projet

SNV prévoit les aménagements suivants sur la période 2019-2020 :

- Spécialisation de l'activité en abattage et découpe de canards exclusivement d'ici 2020,
- Amélioration du flux de circulation sur le site avec rachat d'une parcelle en limite de propriété ouest.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront effectués en journée et hors week-end.

Le projet ne prévoit aucune nouvelle construction nécessitant une demande de permis de construire.

Toutes les dispositions seront prises pour limiter le risque d'émissions de poussières lors des opérations de déconstruction.

Les voiries empruntées feront l'objet d'un nettoyage en cas de souillures.

Les bases vie et stockages de matériaux seront implantés à l'intérieur des limites de propriété.

-> Modification activité : phase transitoire décembre 2019:

Avant l'arrêt complet de l'abattage des volailles gallinacées prévu en 2020, le site connaîtra une phase transitoire sur quelques mois cumulant l'augmentation de l'activité en canards et le maintien d'une activité limitée en volailles gallinacées.

La situation d'activité maximum pour cette phase transitoire aura lieu sur le mois de décembre 2019.

L'évolution prévue en situation d'activité transitoire est la suivante:

- Situation actuellement autorisée : Abattage de 351 600 volailles /semaine (dont 96 000 canards et 255 000 volailles gallinacées)

- Situation décembre 2019 : Abattage de 344 400 volailles/semaine (dont 239 400 canards et 105 000 volailles gallinacées)

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

-> Activité 100% canards:

L'évolution prévue en situation d'activité maximum pour la situation future en 2020 (100% canards) est la suivante

- Situation actuellement autorisée : Abattage de 351 600 volailles /semaine (dont 96 000 canards et 255 000 volailles gallinacées)

- Situation future 2020 : Abattage de 300 000 canards/semaine en pointe (100 000 canards/semaine en moyenne)

-> Modification flux de circulation:

Afin d'améliorer le flux de circulation sur le site et éviter tout croisement entre les camions d'expédition « froid » et les camions de livraison des animaux vivants à destination du quai « vif », SNV est en cours de rachat d'une parcelle avec la société Mix Science, située en limite de propriété ouest. Le rachat de cette parcelle permettra également le transfert du stockage de produits chimiques et matériel de maintenance, actuellement situé en sous-sol.

Le rachat d'une partie des parcelles AB n°73, 74, 83, 84 et 85 avec la société voisine Mix Science pour une surface de 0,9 ha.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'activité du site de SNV est actuellement autorisée par arrêté préfectoral en date du 16 février 2007, mis à jour par arrêté complémentaire en date du 20 juin 2013.

L'installation relève du régime d'autorisation au titre des rubriques ICPE n°2210 – Abattage d'animaux et n°3641 - Exploitation d'abattoirs, acquise par antériorité.

Dans le cadre du projet (passage à une activité 100% canard), le site passera d'une capacité de production de 100 à 130 t/j de produits finis.

En parallèle, l'activité de découpe du site relève du régime d'enregistrement au titre de la rubrique ICPE n°2221-1, préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine animale, avec une quantité de produits entrants supérieurs à 4 t/j : passage de 52 t/j à 72 t/j dans le cadre du projet.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
1) Autorisation (APC du 20/06/2013): - Rubrique ICPE n°2210-1 - Rubrique ICPE n°3641 - Rubrique ICPE n°2221-1	100 t/j (Autorisation) 100 t/j (Autorisation) 52 t/j (Enregistrement)
2) Projet (Activité 100% canard): - Rubrique ICPE n°2210-1 - Rubrique ICPE n°3641 - Rubrique ICPE n°2221-1	130 t/j (Autorisation) 130 t/j (Autorisation) 72 t/j (Enregistrement)

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

SNV  
3 rue des Aillières  
53200 AZE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. - 0° 6' 8" 33" \_ Lat. 47° 8' 1" 67" \_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Azé - Château Gontier

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter en date du 16/02/2007  
Arrêté préfectoral complémentaire du 20/06/2013

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche du site et du projet est la ZNIEFF de type I "Marais de la Bavouze", à 5 km au sud du site SNV.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département de la Mayenne est couvert par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) 3ème échéance en date du 14/10/2019 pour la période 2018-2023. La carte de bruit stratégique du secteur concerné par le projet a été consultée. Le site est éloigné de plus de 200 m de la RN162.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'agglomération de Château Gontier dispose d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) - Inondation (PPRI), approuvé par arrêté préfectoral du 29/10/2003. Le site SNV et le projet ne situent pas dans une zone à risque.  PPRI de l'agglomération de Château Gontier a été approuvé par arrêté préfectoral du 29/10/2003
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Agence Régionale de Santé des Pays de La Loire a été consultée. Deux captages d'eau de surface AEP sont recensés sur la Mayenne à proximité de Château-Gontier: Captage de MIRWAULT et de DAON. Les parcelles du site et du projet ne sont pas concernées par les périmètres de protection de ces captages.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 2000 (SIC) "basses vallées angevines, aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette" la plus proche est située sur la commune de DAON à 20 km au sud-est du site et du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Consommation eau du site SNV par le réseau AEP ainsi que par les 3 forages sur site. Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter ces forages obtenu le 22/06/2005. La spécialisation en 100% canards engendrera une économie de consommation en eau estimée à 30% par rapport à la situation actuelle.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle rachetée appartient à la société Mix Science, parcelle située en zone UEi du PLU. Zone UEi est une zone d'implantation de constructions à usage d'activités industrielles et artisanales.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'agglomération de Château Gontier dispose d'un Plan de Prévention au Risque Inondation (PPRI), approuvé par arrêté préfectoral du 29/10/2003. La carte du secteur d'Azé a été consultée. Le site et le projet sont situés hors zone de secteur à protection moyenne et forte
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise à améliorer le flux de circulation sur le site et limiter les croisements flux "froid" et flux "vif". En situation future la circulation poids lourds sera légèrement diminuée dans le cadre du projet (passage de 23-28 PL/jour en situation actuelle à 21-26 PL/jours en situation future).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre du projet, il n'est pas prévu d'installer de nouveaux équipements susceptibles d'augmenter les émissions sonores du site par rapport à la situation actuelle. L'impact sur les émissions sonores sera donc limité.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le passage de l'activité en 100% canards n'entraînera pas de nouvelles nuisances olfactives</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les flux futurs d'eaux résiduaires épurées vers le milieu aquatique ne seront pas supérieurs à ceux rejetés en situation actuelle et réglementés par l'arrêté préfectoral du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet consiste principalement à une modification de l'activité: passage d'une activité de traitement de différents types de volailles à un site spécialisé dans le canard exclusivement.</p> <p>A l'exception des déchets de chantiers, le projet ne générera pas de nouveaux déchets en production et les filières de valorisation actuelles ne seront pas modifiées.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Cf. commentaire dans chaque rubrique concernée.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'activité du site SNV est actuellement autorisée par arrêté préfectoral en date du 16/02/2007 (+ APC du 20/06/2013).

L'installation relève du régime d'enregistrement au titre de la rubrique ICPE n°2221-1 avec un passage de 52 à 72 t/j de produits entrants au terme du projet, augmentation supérieure au seuil d'enregistrement de 4 t/j. Le site est également soumis au régime d'autorisation au titre des rubriques ICPE n°3641 et n°2210. Dans le cas d'une spécialisation de l'activité en 100% canard, le site passera d'une capacité de production de 100 à 130 t/j de carcasses. Cette augmentation reste en deçà du seuil d'autorisation de 50 t/j. L'impact sur la filière de traitement des effluents est limitée, de même pour la consommation en eau. L'extension limitée avec le rachat de la parcelle voisine (0,9 ha) n'aura pas d'incidence sur l'environnement proche du site et sur le milieu aquatique. Le projet pourrait donc être dispensé d'une évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7: Dossier porter à connaissance (GES n°17770-2)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à AZE

le, 05/12/2019

Signature

P.O.



